

**Offre d'emploi**  
**EDUCATEUR.TRICE SPECIALISE.E Pôle Appui à la scolarité**

**Responsabilité hiérarchique : Cadre socio-éducatif**

**Sites principaux : E.P.M.S. DE CHANCEPOIX - 77570 CHATEAU LANDON / E.P.M.S. - 77140 SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS / Déplacements sur le bassin d'activité**

**Contrat :** CDD – 1 an renouvelable

**Descriptif :** L'EPMS de CHANCEPOIX cherche un Educateur Spécialisé H/F à temps plein

Trois postes d'éducateurs spécialisés PAS Pôle Appui à la scolarité seront ouvert pour la rentrée scolaire 2026/2027

**Présentation de la structure :**

L'établissement public médico-social de Chancepoix (E.P.M.S.) est une structure qui propose des parcours d'accompagnement à des élèves de 0 à 20 ans. Sur une année scolaire, l'E.P.M.S. accompagne au minimum 160 élèves sur des durées variables. L'établissement a été co-lauréat d'Ile-de-France d'un appel à projet « solutions inclusives » organisé par l'A.R.S. en février 2019 qui l'engage dans une refonte de ses orientations et de son fonctionnement entre 2020 et 2024.

En particulier, l'E.P.M.S. Chancepoix se structure progressivement en « plateforme d'interventions médico-éducatives » : ce changement implique des accompagnements médico-éducatifs en premier lieu dans les écoles et autres lieux extrascolaires plutôt que dans l'institution spécialisée, des pratiques de coordination nouvelles avec les partenaires et professionnels externes, une collaboration rapprochée avec les familles des élèves.

Par ailleurs, la plateforme élargit le public accompagné en s'ouvrant :

- A un public d'élèves porteurs de troubles du spectre autistique (T.S.A.)
- Agrément 0-20 ans

Le pôle d'appui à la scolarité constitue une réponse de premier niveau, conjointe et décloisonnée entre le médico-social et l'école auprès des élèves, sans nécessairement de reconnaissance du handicap. Il s'agit d'une organisation territoriale comprenant des écoles et des établissements proposant un nouveau service rendu aux parents et responsables légaux d'enfants présentant des besoins éducatifs particuliers. Il complète une organisation d'appui des professeurs, au sein-même des classes ou dans des lieux dédiés implantés dans les écoles et établissements.

Le PAS est le point d'entrée des demandes émanant des parents et responsables légaux, des professeurs, ainsi que des directeurs d'école et chefs d'établissement face aux difficultés rencontrées. Il a pour objectif de trouver des réponses rapides et adaptées, en première intention et au long cours.

L'objectif du PAS consiste à apporter aide et soutien à tout élève qui rencontre une difficulté d'accès aux savoirs et aux compétences par le biais de :

- Aménagements pédagogiques et éducatifs
- Mise à disposition de matériel pédagogique adapté aux besoins de l'élève
- Soutien ou une prise en charge spécifique par des professionnels de l'Education Nationale et/ou du secteur médico-social.

Il est implanté prioritairement dans une école ou un établissement scolaire.

Pour réaliser ses missions, le PAS repose sur un binôme permanent opérationnel d'un coordonnateur de l'éducation nationale et d'un éducateur spécialisé du secteur médico-social. Ce binôme travaille également en lien étroit avec les professionnels de l'EMASco ainsi qu'avec les ressources internes de l'Education Nationale.

**En lien avec le coordonnateur du PAS, l'éducateur(trice) a pour missions :**

***- L'accueil et l'écoute des familles et des élèves :***

Il reçoit avec le coordonnateur toutes les familles qui sollicitent le PAS dont l'enfant est en situation de difficulté scolaire ou de handicap afin d'entendre leurs demandes et difficultés.

***- Le soutien aux professionnels de l'Éducation Nationale***

Il reçoit les enseignants et autres professionnels de l'Éducation nationale qui rencontrent des difficultés avec un élève à besoins particuliers. Il propose un soutien médico-social de premier niveau pour aider les professionnels à mieux comprendre et accompagner les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

***- De réaliser des observations et des évaluations***

Il observe, chaque fois que nécessaire en lien avec le coordonnateur et au besoin en lien avec son supérieur hiérarchique direct, les élèves dans leur milieu scolaire ou périscolaire pour évaluer leurs besoins et identifier les aménagements nécessaires. Il réalise des bilans et formalise des comptes rendus d'observation pour orienter les propositions d'actions éducatives.

***- De proposer des aménagements et des outils***

*En fonction de l'analyse des besoins qu'il aura réalisé et au regard des aménagements et outils potentiellement déjà mis en place par l'école ou l'établissement scolaire, il peut proposer des outils pédagogiques et des aménagements adaptés pour améliorer l'inclusion scolaire des élèves à besoins particuliers*

***- Le soutien éducatif par un personnel médico-social***

Lorsque l'évaluation de l'élève à besoins éducatifs particuliers fait apparaître une situation susceptible de présenter ou d'évoluer vers une situation de handicap, il propose conjointement avec le coordonnateur de PAS, des interventions médico-sociales ponctuelles co-construites entre l'équipe mobile médico-sociale dédiée (EMASco) et la famille, qui aura donné son accord via la signature d'un document individuel de prise en charge

### **- D'orienter les familles et les professionnels**

Il conseille et oriente les familles vers les professionnels adaptés à leurs besoins et attentes (psychologues, orthophoniste etc.) Il conseille et oriente les familles vers les acteurs du diagnostic.

Si nécessaire, il informe et oriente les familles vers les services de la MDPH et peut si besoin soutenir la famille dans ses démarches de constitution d'un dossier de reconnaissance de situation de handicap.

### **- La sensibilisation et la formation**

En lien avec le coordonnateur, l'EMASco dédiée au PAS et avec l'accord des co-pilotes du PAS, il organise des temps de sensibilisation sur la circonscription scolaire en fonction des besoins des élèves à besoins particuliers.

Il propose des formations et des ateliers pour les enseignants, les professionnels de l'éducation nationale et plus généralement la communauté éducative afin de renforcer leurs compétences en matière d'inclusion scolaire. Des actions peuvent également être organisées à destination des équipes périscolaires.

## **COMPÉTENCES REQUISES**

- Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) ou équivalent.
- Expérience significative dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.
- Connaissance approfondie des dispositifs d'inclusion scolaire et des outils pédagogiques adaptés
- Connaissance fine des TND
- Connaissance sur les troubles du comportement et de l'attachement.
- Capacité à travailler en équipe et à coordonner les actions avec différents acteurs.
- Sens de l'écoute, empathie et capacité à établir des relations de confiance avec les familles et les professionnels.
- Compétences en observation, évaluation et rédaction de comptes rendus.
- Maîtrise des techniques de communication et de sensibilisation.
- Connaissance du maillage territorial handicap enfant
- Aisance rédactionnelle

## **QUALITÉS RECHERCHÉES**

- Patience, bienveillance et adaptabilité.
- Sens de l'organisation et rigueur.
- Autonomie et initiative.
- Disponibilité et flexibilité pour intervenir sur le périmètre du PAS.

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Poste à temps plein (37h30), CDD de 12 mois renouvelable
- 25 jours de congés + 15 RTT par an
- Déplacements réguliers sur le périmètre du PAS.
- Travail sur le temps scolaire mais possibilité d'intervention sur le temps périscolaire selon l'organisation retenue.